

Morteau

## La direction de l'hôpital dément les menaces de fermeture

La directrice de l'hôpital Paul-Nappez monte au créneau pour tempérer les craintes autour d'une menace de fermeture de l'établissement que laisse entendre un récent rapport commandé par l'Agence régionale de santé.

**M**onique Declerc, la directrice de l'hôpital de Morteau veut rassurer les Morteauais suite à la publication d'un rapport d'étape assorti de préconisations commandé par l'Agence Régionale de Santé dans le cadre de la révision du Schéma régional d'organisation des soins (S.R.O.S.-S.S.R.). Les conclusions du rapport laissent entendre que l'avenir des hôpitaux locaux qui ont un service de soins de suite et de réadaptation (S.S.R.) d'une capacité inférieure à 30 lits est menacé. L'antenne régionale de la Fédération Hospitalière de France a d'ailleurs vivement réagi à ces préconisations en prenant la défense des établissements de proximité qui selon elle jouent un rôle essentiel dans le parcours de soin.



Monique Declerc et Jean-Marie Chanudet entourent l'équipe des kinés de l'hôpital : Laurence Maugain, Frédérique Moureaux, Valérie Narbonne, Sylvie Galland et Fanny Roland (diététicienne).

Ce rapport qui n'est qu'un document de travail, et qui n'est assorti d'aucune décision, contribuerait à nourrir les inquiétudes. "L'hôpital local est toujours obligé de se défendre, mais il a du répondeur", admet Monique Declerc. Elle estime que les craintes doivent être tempérées dans le cas de l'hôpital de Morteau qui dispose d'un service de soins de suite et de réadaptation de vingt lits. Un chiffre certes inférieur au seuil critique des trente lits, souligné dans le rapport, mais qui n'est en aucun cas de nature à remettre en cause l'avenir de ce service. "Cette taille critique n'est que théorique insiste Monique Declerc. Je rappelle que le service de S.S.R. de

l'hôpital de Morteau qui est polyvalent, comptait 16 lits en 1997 et que sa capacité a été augmentée à 20 lits en 2008. Ce service est à taille humaine. Il a toute sa place dans le parcours de soins." Le S.S.R. est une unité intermédiaire dans laquelle un patient qui a été opéré, par exemple, dans un hôpital ou une clinique va venir se rétablir avant de regagner son domicile. "65 % des patients qui viennent ici sont du canton de Morteau. On compte environ 300 séjours par an, et la durée moyenne d'un séjour est de 23 jours. 75 % des séjours concernent des patients qui ont un problème orthopédique, neurologique, res-

piratoire. Les 25 % restants concernent la gériatrie", précise encore Monique Declerc. Le service de soins de suite et de réadaptation de l'hôpital de Morteau a su évoluer pour être le plus pertinent possible dans la prise en charge des patients, dont la majorité d'entre eux a entre 60 et 90 ans. L'établissement a investi dans un plateau technique animé par cinq kinésithérapeutes, pour la rééducation des malades. "C'est un établissement qui a su prendre les bons virages au bon moment" répète Monique Declerc estimant que l'hôpital démontre son utilité dans le parcours de soins. ■